

Le Tacot des Lacs

À partir de 1850, de part et d'autre du Loing, de nombreuses sablières furent ouvertes pour en extraire sables et graviers. Pour ramener ces matériaux vers les gares, les routes et le canal, un réseau ferré à voie étroite s'étendit progressivement sur tout ce territoire. Ce réseau fut délaissé en 1969 et le matériel dispersé. Mais en 1982, un groupe de passionnés entreprit de faire revivre une partie de cette voie en la restaurant ainsi que de nombreux types de locomotives à vapeur, locotracteurs diesel et wagons provenant de toute la région. Désormais à la belle saison, on peut effectuer ici une agréable promenade en train et découvrir la collection de machines restaurées par l'équipe du Tacot des Lacs.



Tacots des lacs – Photo O.T ©

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU

01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -



Voir carte IGN n° 24170T

Commune de départ :
Grez-sur-Loing – Parking étang de La Clarette
UTM 31U 0477942 5351173
GPS : Lat. Long. : 48.31340 2.70250

Accès : Grez-sur-Loing, à 11 km au sud de Fontainebleau par la D607 (direction Nemours)

Informations pratiques : Boulangerie, pharmacie, épicerie, café/restaurant,

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
 - En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
 - Respectez la nature et la propriété privée.
 - N'abandonnez pas de débris.
 - Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
 - Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Mise à jour - Août 2024 -



Grez-sur-Loing Circuit des étangs de la Clarette



Grez-sur-Loing – Photo O.T ©

Étang de la Clarette, rive du Loing et du canal, bois et prairies : sur ce parcours varié, vous pourrez apercevoir de nombreuses espèces d'oiseaux sédentaires et migrants. N'oubliez pas les jumelles.



7,5 km



2 h 30



Fuschia

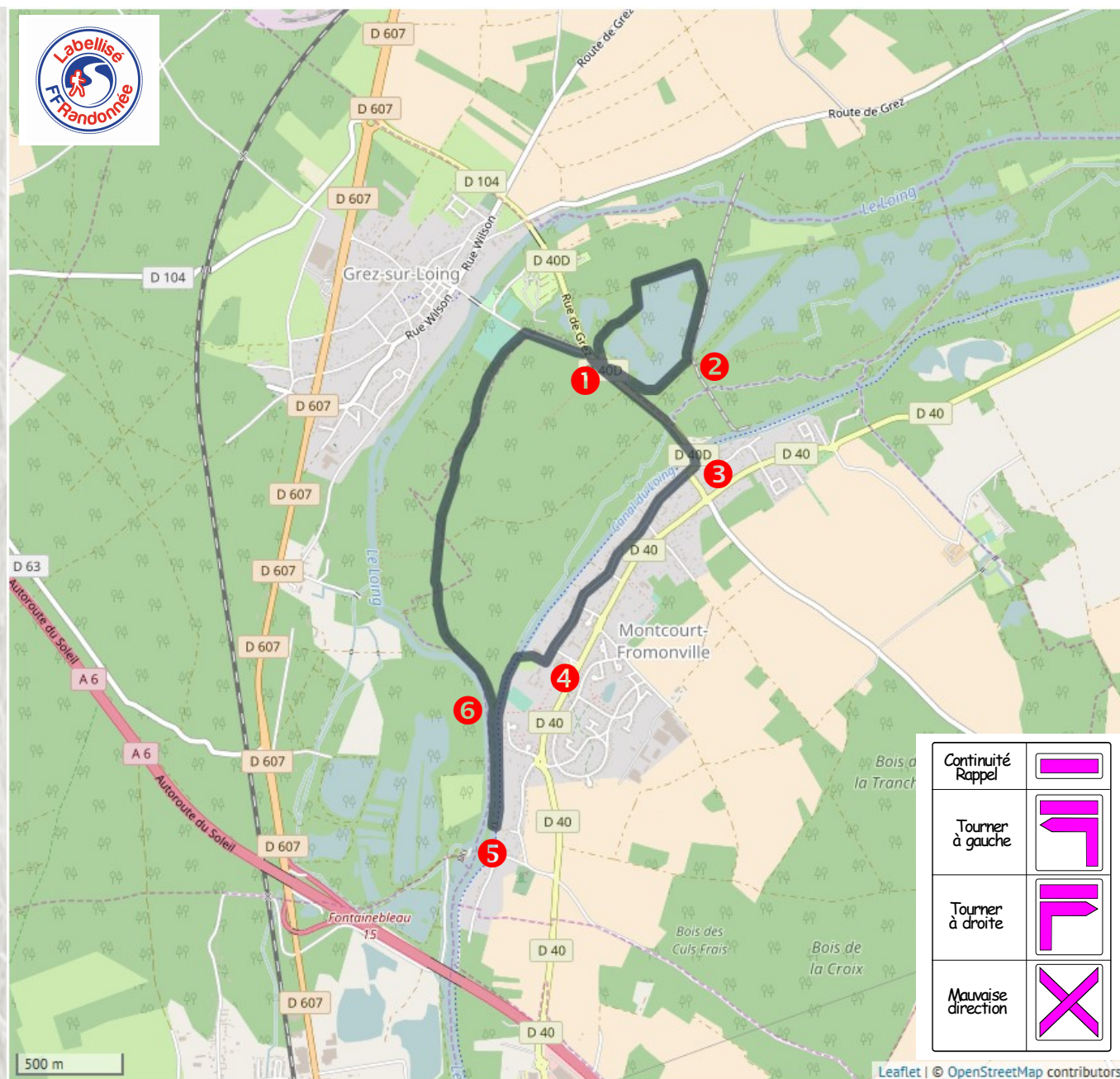


Facile

Circuit des étangs de la Clarette



- 1 Face à l'étang de la Clarette, prendre à gauche le chemin large et caillouteux sur 500 m. À la barrière n°5, tourner à droite, et à la barrière n°6, continuer encore à droite. Laisser la voie ferrée du train touristique à gauche pour longer l'étang à droite.
- 2 Près de la gare du Tacot des lacs, poursuivre à droite le long de l'étang. Quitter le parking par la contre allée à gauche en bordure de la D40d. Couper la route de la ferme des Chapelottes. Au panneau d'entrée d'agglomération de Montcourt-Fromonville, traverser la D40d (prudence !) pour prendre le trottoir de droite et franchir le canal du Loing sur la passerelle en fer.
- 3 Pénétrer dans le village. Rester à droite et suivre la rue Grande, parallèle au canal sur 1,2 km jusqu'au château.
- 4 Entrer à droite dans le parc, tourner à droite puis au niveau du gymnase, passer sur la pelouse à gauche afin d'atteindre la passerelle en bois. Rejoindre le canal et prendre à gauche le chemin du Halage.
- 5 Emprunter la passerelle de l'écluse (jonction avec le GR®13B) et remonter à droite le canal sur l'autre rive. Suivre le chemin herbeux entre rivière et canal.
- 6 À la bifurcation, longer le Loing à gauche (cabanes de pêcheurs). Le chemin s'écarte de la rivière en sous-bois. Garder la même direction. Après le terrain de football, traverser la D 40d (passage piétons) et prendre la contre - allée à droite sur 350 m. Couper la D104 (prudence !) et retrouver le parking.



Continuité Rappel	
Tourner à gauche	
Tourner à droite	
Mauvaise direction	

Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".